

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Secrétariat général

Direction générale
des ressources humaines

Service des
personnels enseignants
de l'enseignement supérieur
et de la recherche

Sous- direction du pilotage
du recrutement
et de la gestion des
enseignants-chercheurs

Département de conseil
et d'appui
aux instances nationales

DGRH A2-2
n°0116

Affaire suivie par
Emmanuel GORIAU
Téléphone
01 55 55 63 09

Courriel
emmanuel.goriau
@education.gouv.fr

72, rue Regnault
75243 Paris cedex 13

Paris, le 24 MAI 2017

La ministre de l'enseignement supérieur, de la
recherche et de l'innovation

à

Mesdames et messieurs les présidentes et
présidents d'universités,
Mesdames et messieurs les chefs d'établissements
d'enseignement supérieur

S/C de mesdames et messieurs les rectrices et
recteurs d'académie, chanceliers des universités

Objet : Campagne 2018 de qualification aux fonctions de professeurs des universités
et de maîtres de conférences.

La procédure de dépôt des candidatures à la qualification aux fonctions de
professeurs des universités et de maîtres de conférences sera rénovée à compter de
la prochaine campagne (session 2018).

En effet, le dépôt des pièces justificatives qui doivent être jointes à l'appui de la
demande sera désormais **entièrement dématérialisé**. Il appartiendra à chaque
candidat(e) de déposer ces documents numérisés dans un espace personnel dédié
via le domaine applicatif GALAXIE.

Si le calendrier du processus tel que pratiqué jusqu'à présent est conservé à
l'identique (I), ce nouveau dispositif a pour effet de modifier l'économie générale des
opérations de qualification (II).

I. Un calendrier de qualification conservé à l'identique :

Ce calendrier, étendu sur quatre mois (de septembre à décembre), comporte, comme
actuellement, deux opérations : le dépôt des candidatures (du 7 septembre 2017 au
24 octobre 2017) et le dépôt dans l'application des pièces dématérialisées constituant
le dossier qui se substitue à l'envoi postal du dossier aux rapporteurs (du 7 septembre
2017 au 19 décembre 2017).

En conséquence, il est important que les candidat(e)s à la prochaine campagne de
qualification (session 2018) puissent préparer dès à présent leur prochaine inscription
en tenant compte de ces changements.

Leur attention est appelée sur la nécessité de numériser l'ensemble des pièces
constitutives de leur dossier (diplôme, rapport de soutenance, et surtout les travaux,
ouvrages et articles qui sont exigés).

.../...

II. Une modification de l'économie générale des opérations de qualification telles qu'elles existent aujourd'hui :

- a) **Les candidat(e)s à la qualification n'auront plus à envoyer aux rapporteurs du Conseil national des universités de dossiers par voie postale ou par voie électronique.** En effet, les rapporteurs accèderont directement aux documents déposés par les candidat(e)s dans le domaine applicatif GALAXIE. Il en résultera de moindres frais pour les candidat(e)s qui n'auront plus à assumer les coûts postaux d'envoi qui pouvaient se révéler particulièrement élevés. Il en résultera également un gain de temps pour les rapporteurs qui pourront accéder immédiatement aux pièces accompagnant les demandes de qualification déclarées recevables par mes services.
- b) La dématérialisation des dossiers permettra à mes services un examen de la recevabilité des demandes dès que les candidats auront validé leur dossier. Il sera donc possible d'**anticiper le traitement des recevabilités** qui s'effectuera du 25 octobre 2017 au 19 janvier 2018 et de mener plus facilement un échange entre les candidat(e)s et les gestionnaires de la DGRH chargés de l'étude de ces demandes. Les candidat(e)s seront informé(e)s de la recevabilité de leur demande avant l'examen de celle-ci par les sections (c'est-à-dire au plus tard le 22 janvier 2018) et non plus, comme c'est le cas actuellement, après celui-ci (c'est-à-dire à la fin du mois de février).

Je vous remercie d'assurer la plus large diffusion de ces informations aux personnels et étudiants de votre établissement qui pourraient être concernés par ce processus rénové et qui seront relayées, par une information spécifique, sur le portail GALAXIE.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.


Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la
recherche et de l'innovation, et par délégation
la directrice générale des ressources humaines

Catherine GAUDY

P.J : calendrier 2018 de la campagne de qualification aux fonctions de professeurs des universités et de maîtres de conférences

**CALENDRIER DE LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES DE QUALIFICATION 2018
AUX FONCTIONS DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES OU DE PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS**

* * *

OPERATIONS	SESSION 2018
Ouverture du serveur Antares et début du dépôt des pièces du dossier	Jeudi 7 septembre 2017, 10 h (heure de Paris)
Clôture des inscriptions	Mardi 24 octobre 2017, 16 h (heure de Paris)
Début de l'étude de la recevabilité des dossiers par la DGRH du ministère	Mercredi 25 octobre 2017
Réunions de bureau	A compter du mardi 14 novembre 2017
Visibilité des dossiers pour les rapporteurs	à partir du vendredi 25 novembre 2017 (avec les dossiers recevables et recevables sous conditions d'étude de la recevabilité)
Date à laquelle la thèse ou l'habilitation doit avoir été soutenue	Mercredi 13 décembre 2017 (inclus)
Date limite de dépôt des pièces (y compris les pièces complémentaires) dans l'application	Mardi 19 décembre 2017, 12 h (heure de Paris)
Fin de l'étude de la recevabilité des dossiers par la DGRH du ministère	Vendredi 19 janvier 2018
Réunions plénières	Du lundi 29 janvier au mardi 20 février 2018
Réunions des bureaux des groupes pour l'examen des candidatures interdisciplinaires	Semaine du 26 février 2018
Affichage des résultats	Fin février 2018
Appel au groupe	
Ouverture du serveur Antares et début du dépôt des pièces du dossier	Jeudi 1 ^{er} mars 2018, 10 h (heure de Paris)
Appel au groupe / clôture des candidatures	Mardi 27 mars 2018, 16 h (heure de Paris)
Date limite de dépôt des pièces dans l'application pour l'appel au groupe	Mardi 10 avril 2018, 16 h (heure de Paris)
Appel au groupe / audition devant le groupe	Du lundi 28 mai 2018 au vendredi 31 août 2018